

prendre part au débat. En écoutant les membres de l'opposition cet après-midi,—je parle ici de tous les partis d'opposition,—j'ai eu l'impression qu'on semble oublier que la population du Canada n'est que de 14 millions d'âmes et qu'on préconise un programme de défense et la mise sur pied de troupes et d'unités qui n'ont aucun rapport avec notre chiffre actuel de population ni avec notre productivité industrielle.

Je tiens à parler d'abord brièvement de notre armée de réserve. Le député de Calgary-Est (M. Harkness) a déploré que le ministre n'en ait pas fait mention dans son exposé. Loin de moi toute idée de me substituer au ministre pour la communication de renseignements sur la réserve. J'ai l'impression, cependant, que je suis le seul membre de la Chambre activement engagé dans la réserve à titre de commandant d'un régiment. D'autres députés font partie de la réserve à d'autres titres mais je crois connaître cette armée mieux que quiconque ici, à l'exception du ministre.

Il est ennuyeux, non seulement pour un député mais pour tous les membres de la réserve, d'entendre dire que certaines gens,—je suis sûr que ce n'est pas ce que le député a voulu laisser entendre mais, néanmoins, c'est ce qu'il a dit,—se sont engagés surtout à des fins d'athlétisme ou pour bénéficier des avantages d'un club social. C'est peut-être vrai dans un ou deux cas mais, par le même raisonnement, on pourrait dire que déjà un député a été chassé de la Chambre parce qu'il était communiste. Le rapprochement est le même dans les deux cas.

J'ai fait partie de l'armée non permanente avant la guerre et je suis actuellement dans la réserve. Je trouve que la réserve est en meilleure forme qu'elle ne l'a jamais été. Inutile, je crois, de m'attarder sur ce point que bon nombre de députés ont déjà traité. Je me rappelle avoir consacré tout un de mes discours à la réserve et je sais que plusieurs autres députés s'y sont reportés.

Le député junior de Queens (M. MacLean) a déclaré qu'à sa connaissance, aucune bataille n'avait été gagnée au son des trompettes depuis la bataille de Jéricho. C'est peut-être exact, mais si nous ne soufflons dans des trompettes l'hymne de notre propre louange, de temps en temps, personne ne le fera pour nous. Je vais me livrer maintenant à ce passe-temps. Le régiment que je commande est blindé et fait partie de la *Royal Canadian Armoured Corps Association*, qui possède cinq trophées que peut mériter n'importe quelle unité blindée. Mon régiment, le 8^e *Princess Louise (N.B.) Hussars* a gagné quatre de ces cinq trophées et il est arrivé deuxième pour le cinquième. Je pense qu'il

[M. George.]

y a lieu dans ce cas de sonner de la trompette. Je ne m'attribue pas le mérite de ces exploits parce que je me trouve être actuellement le gardien de ce fameux régiment. Dans notre régiment règne un esprit inconnu dans beaucoup d'autres régiments. De fait, si je devais critiquer certaines parties de l'armée de réserve, ce n'est pas à ses unités que s'adresseraient mes critiques mais à ses officiers. Il n'y a pas d'unités médiocres, il n'y a que des officiers médiocres.

Le ministère de la Défense nationale pourrait bien apprécier à leur valeur, je crois, les unités qui n'existent que sur papier. Il y en a quelques-unes qui ne comptent parmi leurs membres que les officiers et sergents du mess. On devrait étudier sérieusement l'à-propos de placer ces unités sur la liste inactive tant qu'elles ne seront pas plus actives. Je sais que certains de mes amis de la réserve m'en voudront de tenir ce langage, mais je crois réellement qu'il en est ainsi.

La plupart des observations que je vais faire ce soir s'adressent à l'honorable député de Nanaimo (M. Pearkes). Les lieutenants-colonels diffèrent souvent d'avis avec les majors-généraux, mais sans beaucoup de succès. Ils peuvent obtenir plus de succès en temps de paix qu'en temps de guerre. Au cours de son discours du 3 avril reproduit aux pages 1160, 1161, 1162 du *hansard*, l'honorable député de Nanaimo a fait plusieurs énoncés. Il dit avoir vu de ses propres yeux dans les pays d'Europe une immense réserve d'effectifs où l'OTAN pourrait puiser les éléments de son infanterie. Les effectifs existent, a-t-il dit, mais il manque d'armement suffisant. Il a insisté sur l'importance de fournir, pour notre part, au titre de notre contribution à l'OTAN une organisation mobile ayant les derniers perfectionnements.

Outre ce qu'il a dit hier à la Chambre, le député de Nanaimo a formulé à son retour d'Europe l'an dernier d'autres déclarations à propos de notre 27^e brigade d'infanterie en Allemagne. Il a d'abord fait une déclaration à Paris que la *Presse canadienne* a rapportée et qui a paru dans les journaux canadiens le 24 décembre 1951. Le député a ensuite prononcé le 15 janvier une allocution de caractère politique à l'émission "Les affaires de l'Etat" du réseau transcanadien. J'ignore si le compte rendu de la *Presse canadienne* est exact. Il ne semble pas, toutefois, qu'on l'ait démenti publiquement.

De telles déclarations attestent une attitude tellement étrange pour le porte-parole tory dans le domaine militaire qu'il y a lieu, je crois, de les consigner. Si je le fais, et je critique le député de Nanaimo, je ne le tiens pas